



- Légende**
- AR3 servitudes concernant les magasins et établissements servant à la conservation, à la manipulation ou à la fabrication des poudres, munitions et explosifs de l'armée.
 - H servitudes relatives à l'abaissement des canalisations électriques.
 - INF0 canalisations AMR LIQUIDE
 - PT1 servitudes de protection contre les perturbations électromagnétiques. Servitudes supprimées par arrêté du 1er mars 2021.
 - PT3 servitudes aux réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques.
 - T1 servitudes relatives aux réseaux de chemins de fer. Zone en bordure de laquelle s'appliquent les servitudes créées au profit du domaine public ferroviaire.
 - T5 servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aérienne, servitudes de dégagement.
 - T7 servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aérienne, servitudes à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.

Département de la Moselle

**Commune de
SAINT-JURE**

Carte communale

**Plan 3.2 / SERVITUDES
D'UTILITE PUBLIQUE**

Echelle 1/5000e



Document annexé à la DCM en date du 15/03/2018.

Approbation de la carte communale par A.P. n°2018-DDT57/SABE/PAU-06 du 19/04/2018.
Mise à jour par arrêté municipal du 29 juin 2021

TOPOS Atelier d'Urbanisme

4 rue des artisans - 67210 BERNARDSWILLER

Téléphone : 03.83.49.47.93 E-mail : contact@toposweb.com